

MODIFICATION DU CAPITAL

LA SOCIETE

DEPOT D'ACTES

- 1 copie certifiée conforme par le représentant légal du procès-verbal avec la mention originale de l'enregistrement auprès des services fiscaux.
- 1 copie de statuts mis à jour certifiée conforme par le représentant légal.

Apport en nature

Pour la SARL, la SA, la SAS et la SCA :

- 1 original du rapport du commissaire aux apports ou si l'acte a déjà été déposé auprès du Tribunal de Commerce, copie du récépissé de dépôt

JOURNAL D'ANNONCES LEGALES

Pour la SARL, la SA, la SCA, et la SAS

- Copie de l'attestation de parution dans un journal d'annonces légales indiquant **le nom du journal et la date de parution.**
- **ou** Exempleire du journal d'annonces légales ayant publié l'avis de modification

Pour la SNC et la SCS

- Exempleire du journal d'annonces légales ayant publié l'avis de modification.

AUTRES PIECES

- Pouvoir nominatif en original signé par le représentant légal (sauf si le procès-verbal comporte la procuration donnée au mandataire).
- **Pour les SA et SAS, si création de nouvelles actions :**
1 exempleire du certificat du dépositaire des fonds (avec la liste des souscripteurs)